

244
HD

ITALIE

COSTUMES FÉMININS SELON LES TRADITIONS LOCALES ET LA CONDITION SOCIALE.
LA MODE A L'AURORE DU XVI^e SIÈCLE.

Dans les peintures originales, on trouve inscrit en français, sur chacun des écussons tenus en main, soit un nom de localité, soit celui d'un type générique. Celles de ces femmes qui sont pourvues de cet écusson portent des vêtements et parures appartenant au moins au quinzième siècle, certaines d'entre elles, comme le n° 8, ayant un caractère d'une ancienneté beaucoup plus reculée. Quant à la Dame sans écusson, tenant comme un sceptre l'éventail de plumes orné du petit miroir, elle apparaît dans ce milieu suranné avec le rayonnement d'une souveraine que, plus encore que sa qualité de grande dame, lui procure le charme suprême d'être la mode en personne, la grande mode dont le triomphe ne devait pas s'arrêter en Italie, mais que l'on vit franchir les Alpes à la faveur de l'engouement des Français, qui se manifesta dès le temps de Charles VIII, s'enracina sous Louis XII malgré Anne de Bretagne et ses templettes, et devint tout à fait envahissante sous François I^{er}, secondé dans ses goûts par Louise de Savoie. C'est ici la mode italienne dans la pureté de son début en France, avant que Diane de Poitiers eût commencé à la modifier par l'allongement et le resserrement du buste, avant le supplice du corset de laiton, et enfin avant l'usage de la robe en redingote, à haut collet en carcan surmonté de la petite fraise, et à épaulières bouffantes, imaginée par Catherine de Médicis.

L'ample précision avec laquelle les diverses pièces de ces costumes sont indiquées dans leur essentiel, ce qui est une qualité rare à toutes les époques, est préférable en cette matière à la maestria de Cesare Vecellio, datant d'ailleurs de la dernière partie du siècle, et qui, quoiqu'il traite souvent des costumes qui ont précédé son temps, n'offre point d'exemples analogues à ceux que nous reproduisons.

On voit, par ces quelques figures, que les dames françaises, pour lesquelles on faisait les recueils de ce genre, se livrèrent à de profondes études sur les modes de l'Italie, dont elles voulurent connaître les usages dans toutes leurs nuances, y compris ceux des classes rustiques. C'était une curiosité de gens de goût, et la coquetterie a souvent trouvé des ressources pour s'alimenter en recourant à des moyens de cette sorte. Les grandes dames françaises du

seizième siècle, étudiant les costumes des paysannes de l'Italie, essayaient d'entrer dans la voie où la Pompadour réussit deux siècles plus tard, en renouvelant la mode avec ses paysanneries empruntées à nos provinces.

D'après tout ce que l'on connaît d'elles, les Dames françaises du seizième siècle ne poursuivirent pas longtemps leurs études en ce sens. On vit bien chez nous quelques essais de l'emploi de la coiffure plate des moissonneuses italiennes, comme en témoignent les exemples des planches ayant pour signes le Coussin et la Hache, n^{os} 4 dans les deux planches; mais en somme, et aidée en cela par le toquet à l'espagnole, c'est surtout la tournure cavalière qui devait prévaloir chez nous.

Les écussons portent pour inscription :

N^o 1. — *De Saint-Salvator.* (San-Salvadore, petite ville de la Terre de Labour.)

N^o 2. — *De Villaige.* La villageoise, marchande d'œufs et de volaille. Type général.

N^o 3. — *De Orenche.* (Auronzo, village à 12 l. de Naples, N. E. de Bellune.)

N^o 4. — *Ferrare.*

N^o 5. — *La Juive.*

N^o 7. — *La Vénitienne.*

N^o 8. — *A Saint-Jacques.* (San-Giacomo, dont le nom est celui de deux villes, l'une située dans la Calabre Citériure, l'autre dans l'Ultérieure.)

N^o 1.

Le n^o 1 est coiffé d'une espèce de *barreto* en paille tressée, corsage en casaquin serré par une ceinture. Le tablier, court, étroit, et frangé au bout, est la pièce de vêtement qui devait survivre sous cette forme réduite de l'antique ceinture, dite *κοιλιδεσμος* chez les Grecs, *ventrale* chez les Romains, la ceinture formée d'une pièce d'étoffe de forme rectangulaire étroite et longue, attachée autour des reins et tombant par devant, de manière à servir de voile pour la pudeur lorsqu'on portait cette ceinture à nu, et que l'on réduisit en ne conservant que l'extrémité pendante lorsque la ventrale fut posée sur la tunique, en manière de pièce décorative. Cette femme a une robe tenue assez courte pour laisser voir le jupon. Ses pieds sont nus dans un soulier de quelque élégance. On ne voit de sa chemise que les manches s'arrêtant à l'arrière-bras, et dont le volume est contenu par un cordon noué autour. Les bracelets sont formés d'une paire d'anneaux simples et à jeu libre. Le collier souple fait trois tours à la base du cou, en descendant légèrement sur la poitrine.

N^o 2.

Le n^o 2 porte un ample chaperon, le *capitium* ou la cape des femmes chez les Latins, qui désignaient spécialement la coiffure du genre de celle-ci par le nom de *capulatus*, à cause de sa houpe ou de son gland. Ce capuchon est maintenu en place par le tablier passé par-dessus. Le vêtement supérieur est une *lacerna*, espèce de manteau ample, non fermé comme la *pænula*, mais ouvert par devant et attaché par une boucle ou une broche sous la gorge, et que l'on pense avoir été emprunté aux Gaulois, qui le portaient ordinairement avec un capuchon, que remplace ici, avec avantage, le large chaperon indépendant. La robe de cette marcheuse est courte, et ne consiste probablement qu'en une simple jupe. Ses jambes sont nues, et elle porte des bottines coupées pour être lacées.

N^o 3.

La coiffure est le chapeau de paille de maïs, à grands bords souples, se prêtant aux caprices. Le casaquin est presque une demi-robe largement ceinte. Le linge de la chemise n'apparaît qu'aux manches qui couvrent le bras jusqu'au poignet; leur ampleur est contenue en partie à l'avant-bras par le brassard en étoffe auquel les Italiens modernes qui en font usage donnent le nom de *manec*, venant de la *manica* romaine. Seulement cette demi-manche est ici ouverte sur le côté, pour laisser passer la lingerie, qui s'épanouit largement au poignet. Robe assez courte, pour laisser voir le jupon, lequel descend assez bas sur le soulier fermé et haut pour que l'on ne voie pas si cette femme fait usage de bas. Le col est nu, sans joaillerie, et il n'y a pas de tablier.

N^o 4.

Cette figure est la jeune fille de Ferrare, telle qu'en parle Vecellio, elle est couverte du voile de soie tombant par derrière jusqu'à la hauteur des genoux « et dont elle se couvre le visage lorsqu'elle s'aperçoit qu'on la regarde fixement »; ce voile est ici posé sur une résille dans laquelle toute la chevelure est enroulée. Ce costume n'a point d'ailleurs besoin de description. La robe, dit encore Vecellio, est de moire ou de satin, à plusieurs bandes de brocart d'or ou de velours ouvragé. Au-dessus du corsage, on voit apparaître ici le haut de la chemise ou le col de soie, taillé de même, un fin collier à double tour sur le côté, une aumônière, et aux pieds le patin en sandale pour la ville.

N^o 5.

La coiffure de cette Juive est une toque à laquelle Vecellio donne le nom de *balzo*, qui est tout générique. Les hommes en faisaient usage;



ITALIE

ITALIA

ITALIEN

HD

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Lemoine del.

le balzo soutenu par du laiton était rond comme un diadème; il appartient aux temps anciens.

N° 6.

Le n° 6, qui est un type général de la mode à l'époque où ces dessins ont été faits, pourrait emprunter à Vecellio l'un des titres de son recueil : *Femme noble dans les fêtes publiques*, ou encore cet autre : *Femmes de gentilshommes gouverneurs de villes, dans leur maison et dehors*. Nous pensons encore ici qu'il y aurait quelque puérilité à décrire un costume aussi facilement lisible, et d'un type si connu. Toutefois nous relevons au sujet de la jupe dont le grossissement est artificiel, que Vecellio dit de ce vêtement d'il y avait cent ans à son époque, et qui était large outre mesure, « qu'il était maintenu en dedans par des lames de fer afin de donner plus d'ampleur à la toilette, et qu'il en résulta beaucoup d'inconvénients pour les femmes enceintes. »

N° 7.

La Vénitienne porte ici « l'Ancien costume des femmes mariées ou non », ainsi que le désigne Vecellio. Il n'y a point non plus à insister sur cette toilette, et sur ces longues manches traînant à terre, avec la queue de la robe. Les femmes de Venise de ces anciens temps, dit encore Vecellio, portaient les cheveux pendants, mais renfermés dans un filet d'or de grand prix, qui tombait sur les oreilles; il ne semble pas, ajoute-t-il, que l'on fit usage d'une longue queue, le sénat l'ayant prohibée en ce temps, c'est-à-dire, selon lui, vers l'an 1100. L'exemple présent, montrant la dame vénitienne avec ses cheveux enveloppés dans une espèce de gaine si longue qu'elle relève la queue de sa chevelure en la portant sur son bras, montre que les prescriptions du sénat en fait d'usages féminins n'étaient pas plus à Venise qu'ailleurs d'une durée éternelle.

N° 8.

Le n° 8 est parmi ces figures celle dont le costume annonce la plus

haute antiquité; par son caractère, il rappelle l'origine même de la majeure partie de la population de la Calabre, formant une partie de l'Apulie, l'apygie des Grecs qui fondèrent plusieurs villes dans cette presqu'île, dont la plupart des habitants étaient venus de l'Illyrie. Les tribus illyriennes, toutes plus ou moins barbares au sens romain, avaient probablement la même origine que les Thraces auxquels s'étaient mêlés quelques Celtes. Les Grecs les connurent dans la Chersonèse et dans la Propontide, et leur voisinage avec les anciens Perses se décèle encore par l'habillement de la Calabraise du quinzième siècle que l'on voit ici.

Le haut bonnet en cornet, porté par cette femme, est la *tiara recta*, que les Perses, qui lui donnaient la forme d'un cylindre droit, nommaient *cidaris*. Ce cornet est d'un genre compris encore dans la coiffure appelée *mitra*, qui, dans son sens général et primitif, désigne une longue écharpe garnie à son extrémité de cordons qui servaient à l'attacher selon les différents usages auxquels elle pouvait servir. C'est conformément à ce sens primitif que le mot *mitra* fut appliqué à l'espèce de coiffure que portaient les habitants de la Perse, de l'Arabie, de l'Asie Mineure, et dont les femmes de la Grèce firent aussi usage. Elle était disposée de manière à envelopper toute la tête, et à couvrir les joues et le menton sous lequel elle passait. On disait de la personne qui portait la *mitra* qu'elle en était voilée, *mitra velatus*. Cette espèce de coiffe, attachée par un lien autour de la tête, avec des plis ou des pans tombant sur les épaules, de sorte qu'on pouvait les tirer à volonté et s'en voiler toute la figure, ayant, en somme, beaucoup de la tournure de la guimpe, rentre encore dans la série des coiffures auxquelles les Romains donnèrent les noms de *calantica*, *calautica*, *calvatica* et que les Grecs appelaient *κρηδεμνον*. Avec la cape ronde, la chape ou pluvial, proprement la *parva casa*, sans capuchon, n'ayant d'ouvertures que pour le passage de la tête et celui des bras, enfin la blouse ou casaque close et ronde et n'indiquant aucune des formes du corps, selon la tradition asiatique pour le costume porté au dehors par les femmes, on a ici un ensemble pudique qui, nous le répétons, indique pleinement encore d'où sont venus ces Calabrais.

Les dames françaises du seizième siècle qui étudiaient ces costumes ne se doutaient pas qu'il pût s'agir là d'une renaissance des choses antiques, comportant des époques bien autrement reculées que celles dont on se préoccupait alors dans le domaine des arts.

Ces figures ont, dans les miniatures originales, 0,18 cent. de hauteur, ce qui est une dimension rare dans la peinture des manuscrits, et montre l'intérêt que l'on attacha en ce moment à ce genre d'étude, trop tôt abandonné, le seizième siècle n'étant point celui de la naïveté; nous les avons recueillies à la Bibliothèque nationale, section des manuscrits, mais, malgré notre soin habituel au sujet des documents inédits et de l'indication précise de leur provenance, nous n'avons point retrouvé dans le monde de nos annotations la note spéciale concernant ce ms. en toute certitude; c'est pourquoi notre renseignement est ici d'une certaine élasticité. Ces figures proviennent de l'une des séries suivantes : « *les Femmes renommées de Boccace*, ms. fin du quinzième siècle, n° 6801; *les Triomphes des Vertus*, ms. exécuté pour Louise de Savoie, n° 6809, ou *l'Archiloge Sophie*, ms. 6808, datant des premières années du seizième siècle, ou encore quelque « *Miroir historial* ou quelque *Livre des Angèles* », de cette même époque.

